

EREARA

Faculté de Médecine Laennec
Bâtiment B – 3^{ème} étage
7-11, Rue Guillaume Paradin
69372 Lyon cedex 08



HISTORIQUE Des CYBER'ETHIQUES

1^{er} CYBER

15/12/2020

**Penser le lien à la personne âgée en temps de crise sanitaire.
Quelle est notre responsabilité ?**

Intervenants :

Mme Fabienne DOIRET, chargée de mission, Espace de Reflexion Ethique ARA
Mme Elodie CAMIER LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA
Mr Marc WEISSMANN, Directeur Plateforme de Santé MRSI (Maison des Réseaux de Santé Isère)

Modérateurs : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

2^{ème} CYBER

17/02/2021

Réflexion éthique autour de la campagne de vaccination contre la covid-19

Intervenants :

Dr Marion LE MARECHAL, infectiologue, CHU Grenoble Alpes
Mme Laurène GRIOTIER, élève avocate à l'EDARA
Mme Elodie CAMIER-LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA
Mr Claude DELPUECH, membre du CCNE

Modérateurs : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

3^{ème} CYBER

06/04/2021

**« Directives anticipées »
(Re)connaître et (re)chercher la volonté de la personne, Les directives anticipées
et la personne de confiance aujourd'hui**

Intervenants :

Mme Christine LASSALAS, Maître de conférences HDR en droit privé à l'université Clermont Auvergne
Pr Pascale VASSAL, Chef de service, Service de Soins palliatifs, CHU St-Etienne
Mr Christian VERRON, Directeur EHPAD (Haute Loire)

Modérateurs : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

4^{ème} CYBER

08/06/2021

**Savoir pour choisir ?
Regards croisés sur l'autonomie du patient en situation de crise**

Intervenants :

Mme Marie France CALLU, Maître de conférences honoraire en droit, Lyon
Mme Fabienne DOIRET, directrice réseau santé Lyre, chargée de mission Espace Ethique ARA
Mr Philippe SALTEL, philosophe, Université de Grenoble

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREA

Les personnels soignants sont au contact direct des patients dont beaucoup présentent des facteurs de risque de formes graves de la Covid19. Ceci définit des responsabilités particulières.

C'est un sujet de réflexion éminemment éthique mettant en jeu le rôle de chacun, en tant que personne humaine, en tant que professionnel d'un établissement de santé et en tant que Citoyen.

Intervenants :

Mme Marie France CALLU, Maître de conférences honoraire en droit, Lyon

Mme Elodie CAMIER LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA

Dr Olivier BAUD, infectiologue CHU Clermont Ferrand

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Intervenants :

Pr Jean-Louis TOURAINE, Député de Lyon

Dr Olivier BAUD, infectiologue CHU Clermont Ferrand

Mme Elodie CAMIER LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Intervenantes :

Mme le Dr Marie SICOT, Gynécologue, CHU Grenoble-Alpes

Mme le Dr Françoise DEVILLARD, Département CHU Grenoble-Alpes

Mme Elodie CAMIER LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Intervenants :

Mme Marie-France CALLU, maître de conférences honoraire en droit

Mr Georges-Henri LION, directeur des affaires juridiques, CHU Grenoble-Alpes

Mme Bernadette GOARANT, représentante des Usagers, CHU Grenoble-Alpes

Mme Elodie CAMIER-LEMOINE, philosophe, chargée de mission Espace Ethique ARA

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Modifiée le 2 août 2021, la loi bioéthique vient, entre autre, autoriser l'assistance médicale à la procréation à toutes les femmes. En parallèle, elle donne la possibilité à l'enfant issu d'un don de gamètes de lever l'anonymat de son donneur à sa majorité. Le législateur fonde cette levée d'anonymat sur l'intérêt de l'enfant. Où s'arrête l'intérêt de l'enfant ? Quelle est la place de l'intérêt du donneur ? Quelle influence a cette loi sur le don de gamètes ?

Intervenants :

Mme Alexandra MAISONHAUTE, Etudiante en droit - Présentation des modifications de la loi bioéthique
Mme Stessy TETARD, Maître de conférences en droit privé et directrice pédagogique du master Droit de l'enfant et des personnes vulnérables à Ucl
Pr Jean-François GUERIN, ancien responsable du CECOS de Lyon et Président du conseil d'orientation de l'Agence de Biomédecine
Pr Sylviane HENNEBICQ, Professeur de médecine et de biologie du développement et de la procréation, CHU Grenoble Alpes
Mme Elodie CAMIER-LEMOINE, Philosophe, chargée de mission à l'Espace de Réflexion Ethique ARA

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Les concepts de genre, de sexe biologique / culturel ont beaucoup évolués au cours du temps. Ces modifications ont conduit à des révisions des nomenclatures médicales et à une récente actualisation des lois de bioéthique sur ces sujets. Ces évolutions ont des implications en ce qui concerne les modalités de l'accueil et de la prise en charge des personnes présentant des variants du développement sexuel.

Intervenants :

Mme Marie-Atea DE POURTALES, Psychologue clinicienne, CHU Grenoble Alpes : *L'évolution des concepts de de genre et de sexe*
Dr Elsa SCHMITT, Psychiatre, CHS Alpes- Isère : *L'évolution des nomenclatures concernant le genre en psychiatrie*
Mme Laurine DUCHENE, Etudiante en droit, Stagiaire EREARA : *L'évolution de la loi – actualités des lois de bioéthiques de 2021*
Dr François ISTASSE, Gynécologue-Obstétricien, CHU Grenoble Alpes : *Comment prendre en compte ces évolutions pour accueillir et prendre en charge une personne présentant un variant du développement sexuel.*

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

Intervenants de l'Espace de Réflexion Ethique Auvergne Rhône-Alpes :

Pr François CHAPUIS, Directeur,
Pr Jean-Etienne BAZIN, co-directeur,
Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur
Pr Pascale VASSAL, co-directeur

Modération/animation : Mme Elodie CAMIER-LEMOINE & Mr Eric LAPORTE, chargés de mission EREARA

Intervenants :

Dr Pascal JALLON, Président du CDOM de l'Isère
Mme Emmanuelle GOMEZ, vice-Présidente du Conseil du CIDOI 01-38 (conseil de l'ordre des infirmiers départemental Isère)
Mme Bégonia SANCHEZ, Présidente du conseil de l'ordre des infirmières départemental de l'Isère
Pr Jean-Etienne BAZIN : co-directeur EREARA
Pr François CHAPUIS, directeur EREARA

Modération/animation : Pr Pierre-Simon JOUK, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA

L'expertise psychiatrique pénale est un exercice particulier qui ne relève ni du traitement ni du soin. C'est cependant une pratique médicale, réalisée par un médecin psychiatre, ce qui justifie une réflexion éthique sur sa mise en œuvre. Cette expertise est un élément clé dans la prise de décision en matière de responsabilité pénale, principe fondamental de la justice française.

Entre limites inhérentes à l'exercice même et glissement de tâches induit par des enjeux sécuritaires, comment le médecin psychiatre, en tant qu'auxiliaire de justice, peut-il trouver un équilibre dans ce changement de paradigme éthique ?

Intervenants :

Dr Tristan GABRIEL-SEGARD, psychiatre CHU St-Etienne

Laurence CONVERS, avocat, spécialiste en droit pénal, St-Etienne

Laura LARUE, élève avocate EDARA

Modération/animation : Pr Patrice MORAND, co-directeur EREARA & Mr Eric LAPORTE, chargé de mission EREARA